

PMRS
Société à responsabilité limitée Unipersonnelle
au capital de 10 000 euros
Siège social : Rue de l'étang Barbin
41200 ROMORANTIN LANTHENAY
838 082 766 RCS BLOIS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 20 JUIN 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2024

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 77 442,97 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	77 442,97 euros
A titre de dividende global à l'Associé Unique Soit 0.98 euros par part	5.900 euros
Le solde	71 542,97 euros
Affecté en totalité au compte « autres réserves » Qui s'élève ainsi à 368 368,91 euros.	71 542,97 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 379 368,91 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 5.900 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement le 20 juin 2025.

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 31/12/2021 : 25.000,00 euros, soit 25 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 25.000,00 euros

- Exercice clos le 31/12/2022 : 10.000,00 euros, soit 10 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 10.000,00 euros

- Exercice clos le 31/12/2023 : 10.000,00 euros, soit 10 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 10.000,00 euros

**Certifié conforme
La Gérance**



*ZAC de la Vigonnière
Rue Blaise Pascal
18400 SAINT FLORENT SUR CHER
Tél : 02 48 55 39 66*

Signé par MICKAEL PAVIE
Le 05/06/2025

ID: tx_dDMg4zMyE5g0

Signed with
Universign

COMPTES ANNUELS au 31 décembre 2024

SARL PMRS

Rue de l'Etang Bardin

41200 ROMORANTIN-LANTHENAY

SIRET : 83808276600018

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

SARL PMRS

Pour l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 16/12/2021, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	571 846 €
Chiffre d'affaires	1 155 619 €
Résultat net comptable	77 443 €

Fait à Bourges,

Mme Aurélie TALBOT,
Expert-comptable.

Mme Laëtitia CHERRIER BIZET,
Expert-comptable.

COMPTES ANNUELS

ACTIF	Valeurs au 31/12/24			Valeurs au 31/12/23
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)	15 000		15 000	15 000
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	38 346	25 319	13 027	19 548
Autres immobilisations corporelles	57 132	41 799	15 333	22 799
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	15		15	15
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 967		4 967	4 862
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	115 460	67 119	48 342	62 224
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	239 779		239 779	224 879
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients (3)	18 082		18 082	44 622
Clients douteux, litigieux (3)	17 324	4 313	13 011	3 104
Autres créances (3)	58 453		58 453	31 477
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	190 779		190 779	129 206
Charges constatées d'avance (3)	3 400		3 400	3 421
TOTAL ACTIF CIRCULANT	527 817	4 313	523 504	436 708
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	643 277	71 431	571 846	498 932

(1) Dont droit au bail

15 000

15 000

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

PASSIF	Valeurs au 31/12/24	Valeurs au 31/12/23
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 10 000)	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	296 826	279 091
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	77 443	27 734
SITUATION NETTE	385 269	317 826
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPI TAUX PROPRES	385 269	317 826
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVI SIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	22 936	13 626
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 906	354
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	95 386	121 018
Dettes fiscales et sociales	64 764	45 441
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	585	667
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	186 577	181 106
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	571 846	498 932

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

186 577

181 106

ANNEXE COMPTABLE

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 571 846.04 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 77 442.97 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Ces comptes annuels ont été établis le 31/12/2024.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages industriels	5 à 8 ans ans
- Installations agencememnts	5 à 7 ans ans
- Véhicules	3 ans
- Matériels de bureaux	3 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.